

Accidents domestiques : évitons-les !

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Tout public

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents.)

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- identifier les dangers et prévenir le risque d'accident domestique ;
- agir et adopter les bons gestes en cas d'accident domestique.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 20 minutes

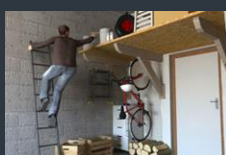
Tarif : nous consulter*

Généralités

Les accidents domestiques (chutes, suffocations, noyades...) provoquent chaque année plus de 11 000 morts et des millions de blessés.

Même si les enfants et les personnes âgées apparaissent comme les plus vulnérables, tous les membres de la famille sont concernés. Des mesures de prévention simples et des comportements adaptés limitent les risques d'accident. Malheureusement en France, seule 1 personne sur 5 est formée aux gestes de premiers secours. Pourtant ces gestes pourraient sauver de nombreuses vies. Ce module apporte des conseils pour sécuriser la maison ou modifier certains comportements afin d'éviter les risques. Il aborde également la conduite à tenir en cas d'accident, pour avoir les bons réflexes au bon moment (appel des secours, gestes de premiers soins...). Attention : Pour être efficaces, les gestes de premiers secours nécessitent une formation par un organisme spécialisé. Il est indispensable de suivre une formation adaptée.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

- Chapitre 1 : Qu'est-ce qu'un accident domestique ?
- Chapitre 2 : Que faire en cas d'accident ?
- Chapitre 3 : Chute
- Chapitre 4 : Suffocation-Étouffement
- Chapitre 5 : Incendie
- Chapitre 6 : Autres exemples d'accidents

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées